

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Caravane (véhicule spécial) *	LORD-MUNSTERLAND	Lord 7000 Classic	CH 9510 21

Constructeur LORD-MUNSTERLAND-CARAVAN GmbH, D-4414 Sassenberg
 Identification sur la plaquette du constructeur "L 700 E"
No. du châssis "....." ou "W094..231..L06..."
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement sur la carrosserie
 Numéro du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron
 Importateur principal CARAVAN WAIBEL AG, 3322 Schönbühl
 Véhicule homologué 511823

Châssis :
 Nombre d'essieux 2 (essieu tandem) Nombre de roues 4 Suspension barres de torsion Direction -
 Frein de service mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 4 roues;
avec sécurité de rupture
 Frein d'arrêt : mécanique, à expansion interne, sur les 4 roues

Carrosserie -

Dimensions	intérieur		extérieur	
	Longueur		8400	
Largueur			2470	
Hauteur			2670	
Porte à faux	av		4875	
	ar		3525	
Empattement			690	
Voies	av		2090	
Distance anneau axe	av		4875	
Distance pivot				axe ar

Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide	35	1630	1665	++
Charge utile				
Poids total				
Poids garantis	100	2x1000	2000	
Pneus		185 R 14		+
Ply/bar		R / 2,3		
Charge		2x1320		
pour V max		100		
Vitesse maximale selon constructeur			80	
Vitesse maximale selon tenue route			80	

Moteur de travail

Marque	_____	Type	_____
Brut	_____	à /tr/min	_____
Silencieux	_____		_____
Mesure des gaz	_____		_____
Déparasitage	_____		_____

Equipement

Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E)
	lat I (E)
	ar III (E)
Feux de gabarit	av A (E)
	lat
	ar R (E)
	ar vers l'av A (E)
Eclairage plaque	2/séparé
Cafe	200x95x90 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane (véhicule spécial)
Marque et type LORD-MÜNSTERLAND Lord 7000 Classic
FH-No CH 9510 21
Carrosserie -

Poids à vide
Charge utile
Poids total

selon le bulletin de pesage
-
selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Remorque spéciale; ne peut être admise que selon l'article 81 de l'OCR.
- **) Poids à vide avec l'aménagement intérieur suivant:
1 dortoir avec lit double à l'avant, 1 cabinet de toilette, 1 bloc-cuisine, 1 armoire, 1 buffet, 1 groupe de sièges circulaire avec table à l'arrière, 1 chauffage, 1 frigo, divers réduits.
- +) Variante de pneus: 175 R 14 1232 (2,3) Vmax 100 km/h.

Inscription dans le permis de circulation:

- 122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50 ;
le disque indiquant la largeur est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire.